



Les échos de Saint-Geyrac

Bulletin municipal 64

septembre 2014

Robert THEODORE nous a quittés. Maire de Saint-Geyrac de 1971 à 1977, il a laissé le souvenir d'un élu disponible, à l'écoute de ses administrés et gérant la commune en bon père de famille. De très nombreuses personnes étaient présentes lors de ses obsèques pour lui rendre un dernier hommage.



FELIBREE 2015 à La Douze



La commune de La Douze a été choisie pour recevoir la Félibrée 2015 qui se déroulera le vendredi 3, le samedi 4 et le dimanche 5 juillet 2015.

Cette manifestation concerne tout le canton de Saint-Pierre de Chignac et les communes limitrophes (Rouffignac, Lacropte, Saint-Félix de Reilhac...).

C'est une chance pour notre territoire de recevoir cette fête.

**Venez nombreux à la réunion qui se déroulera le mardi 16 septembre 2014 à 18h30
dans la salle des fêtes de Saint-Geyrac.**

Toutes les propositions seront les bienvenues et chacun pourra échanger en partageant un verre.

Le cimetière

La croix a été réalisée par un artisan de La Douze (M. Lafaure) et posée dans le cimetière par J.P. Deschamps, B. de Lorges et les employés municipaux avec l'aide de l'association Mosaïque. L'inauguration a rassemblé les Saint-Geyracois qui semblaient ravis de cette réalisation. Un apéritif a clôturé cette manifestation.



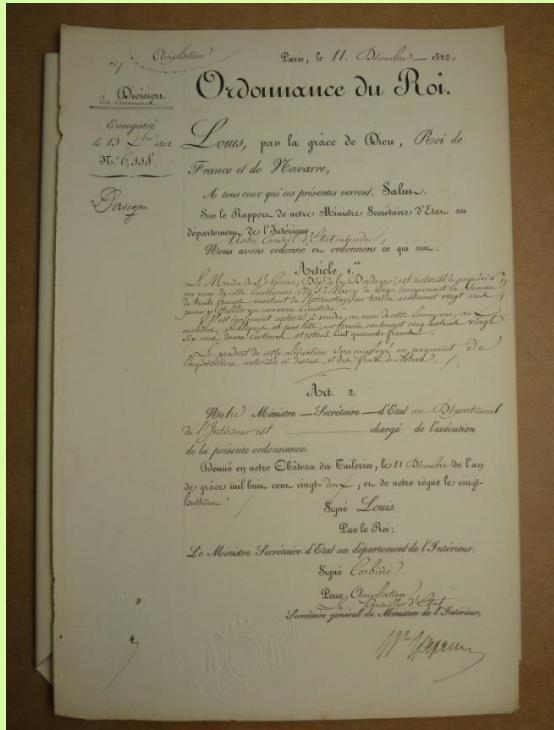
La future mairie/médiathèque

La déconstruction est terminée. L'architecte, Caroline Vigier, termine le projet et le conseil municipal peaufine le montage financier. Le début des travaux est prévu pour le premier semestre 2015.

Le cimetière par Josette Galinat

Le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804), étendu à toutes les communes de France par l'ordonnance du 6 décembre 1843 indique que dans chaque ville ou bourg, un cimetière doit être établi à 35 ou 40m de leur enceinte. Pour notre Commune, sur le cadastre Napoléon de 1824 et sur son registre de l'état de sections on trouve le cimetière actuel à la parcelle 578 de la section B dite du bourg.

Une ordonnance du Roi du 11 12 1822 (AD 12 0 497) autorise l'acquisition d'un terrain appartenant au Sieur MERY DE LAGE pour y «établir un nouveau cimetière». Elle autorise aussi la vente d'un terrain communal pour régler cet achat ainsi que l'achat de la clôture. L'acte sera passé le 14 avril 1823 devant M^e Sarlande de la Robertie notaire à La Douze. Le cimetière ne sera entouré que d'une haie.



En 1879, on organise une souscription pour construire une clôture en dur : elle rapportera la somme de 1812f. Le devis de la construction s'élève à 3 400f ; on complètera la souscription par un emprunt.

En même temps on entamera des discussions sur « un tarif et règlement sur les concessions de terrains qui pourraient être demandées ou qui le sont déjà ». Ces discussions resteront lettre morte et en 1910 un courrier de la Préfecture rappellera au Maire qu'il faut payer les concessions. Le maire monsieur Fournet de Vaux répondra au Préfet le 29 juin 1910 «J'espère arriver à une prompte solution malgré certaines oppositions qui donnent pour motif que le terrain du cimetière a été donné à la Commune». Le motif ne tenait pas mais elles resteront gratuites. La Préfecture insistera et ce n'est qu'en 1936 que des délibérations du 14 et 23 mars établiront les tarifs. C'est la famille Gaillard qui réglera la première une concession à perpétuité pour la somme de 60f le 24 novembre 1938.

En 1927 le mur s'écroule et on le reconstruira.

On achètera en 1960, à Mr Simouet, une parcelle destinée à l'agrandissement de l'accès.

De 1977 à 1980 on entreprendra l'agrandissement ; on achètera à Monsieur Bonhomme la parcelle au-dessus et la famille Griffet fera don de la bande de terre longeant la vieille partie et qui permet d'accéder à la nouvelle.

En 2006 dans la partie nouvelle on créera un jardin du souvenir qui accueillera les urnes...

... **Parmi les tombes** on peut trouver celle de **François Desmaisons de la Taleyrandie** Maire de Saint-Geyrac de 1832 à 1834. On y a gravé : « ici reposent les cendres de François Desmaisons de la Taleyrandie né le 30 mai 1765 décédé le 17 mai 1834. Fut bon père, bon mari et bon ami. Donnez une larme à sa mémoire »

On trouve également celle de **Madelaine Brachet de Lamenuze** (1801-1871) épouse de Front Gaillard-Lacombe. Front était un des fils de Léonard Gaillard-Lacombe qui acheta le château de Montferrier le 6 septembre 1813 à Jacqueline Delpy de Saint Geyrac.

Trois de nos soldats de la guerre de 14 18 y reposent également : **Justin Bonnet, Narcisse Queyroi et Louis Dougnac**. On trouve également la tombe de **Gaston Lucien Bastat**, pupille de la nation, sergent-chef pilote à la Base aérienne centre d'instruction de chasse de Meknès, tué en service commandé le 10 novembre 1944.

Vous découvrirez également la tombe **d'Albert (Guillaume) Faure** décédé dans une catastrophe ferroviaire à Grisolles le 8 novembre 1908. Le train qui venait de Sète en direction de Bordeaux dérailla à Grisolles à la suite d'une rupture de rail. Cette catastrophe fit 8 morts, tous dans le même wagon : des militaires réservistes de la Dordogne et de la Charente qui revenaient d'une période d'instruction militaire.

CIS Comité des internautes



Cours d'informatique pour tous

Les cours, organisés par le Comité des internautes Saint-Geyracois, et donnés par Annick QUENTIN reprendront à la rentrée de septembre. Après inscription, ces cours sont ouverts à tous, débutants ou non.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Marie-José DESCHAMPS au 05.53.06.73.91.



Infos aux habitants de Saint-Geyrac

Dans le cadre de la surveillance des réseaux électriques par hélicoptères dans le département de la Dordogne afin d'améliorer la distribution de l'énergie électrique.

Nous vous informons du survol, à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de votre commune entre le 12 septembre et le 15 octobre 2014.

Comité des fêtes



Marché de nuit le vendredi 18 juillet

Cette année encore, le marché de nuit a été un moment de partage et de convivialité. Un grand merci à tous: commerçants, participants, bénévoles du Comité des Fêtes ...



Vos meubles ont un nouvel avenir...

Financé par l'éco-participation sur les meubles neufs, le **Programme éco-immobilier**, agréé par le Ministère de l'Ecologie favorise la réutilisation et le recyclage des meubles usagés.

Trois solutions pour vous défaire de vos meubles usagés : le don à des associations, le dépôt dans les déchetteries partenaires ou les magasins volontaires.

Ce que deviennent vos meubles usagés : le recyclage pour les meubles usagés et la production d'énergie pour les meubles qui ne peuvent être recyclés (sous forme de chaleur ou d'électricité).

Alors n'hésitez plus, recyclez...

Infos des communes voisines

ROUFFIGNAC-St-CERNIN

Cours Mixtes

Reprise à partir du Lundi 08 septembre 2014
À 19 h 30 – Salles des Sports

GYMNASTIQUE SPORT - SANTÉ

(2 premières séances d'essai gratuites)

Cotisation à l'année

Pièces à fournir : Certificat médical obligatoire

Tarif normal	
► Par trimestre pour 1 cours / semaine	33 €
► Par trimestre pour 2 cours / semaine	45 €
► Par trimestre pour 3 cours / semaine	48 €
► Licence obligatoire pour l'année	20 €

Tarif réduit : moins de 30 ans, licenciés autres sports

- Le lundi à 19 h 30**
- Le mercredi à 10 h 30 (Gym douce)**
- Le jeudi à 19 h 30**

Renseignements :
05.53.05.45.48 - Jeannette
06.10.88.16.99 - Hélène



Abdos, fessiers, assouplissement, steps, cardio, stretching en musique



Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

Cinéma Rouffignac



Au fil d'Ariane
mardi 09/09 à 20h30



Deux jours, une nuit
mardi 23/09 à 20h30

COURS DE "CROSSFIT"

Educateur Sportif

Diplômé d'état

TOUS LES LUNDIS "à partir de mi-septembre 2014"

Horaires : 20h30 à 21h30 "Cours Mixte"

Descriptif des séances :

ECHAUFFEMENT / CARDIO TRAINING / MUSCULATION / RENFORCEMENT MUSCULAIRE / CARDIO BOXE / CIRCUIT TRAINING / GAINAGE / ABDOMINAL / FESSIERS / ETIREMENTS / RELAXATION FIN DE SEANCE...

Pièces à fournir : Certificat Médical de non contre indication à la pratique sportive (remise en forme)

2 SEANCES GRATUITES

Tarif : 125 € pour l'année

Informations : Renseignements et inscriptions : 06 89 10 84 40
06 20 54 95 73



En partenariat avec la commune de Saint-Geyrac, le Club de Tennis de Boulazac vous propose :
ESSAIS et INSCRIPTIONS pour la saison 14/15 les 3, 6, 10 et 13 septembre 2014 au club de 9h à 12h et de 14h à 18h
WEEK-END découverte du Tennis au Décathlon Vital Sport les 13 et 14 septembre 2014 de 10h à 18h

Renseignements et informations au 05 53 53 71 37

annonce

La Sigonie à Saint-Geyrac :
accueil familial agréé

Une chambre est disponible pour une
recevoir une personne âgée.

Contact au 05 53 05 39 86

INFOS pour les propriétaires et les locataires de Saint-Geyrac

L'ADIL 24 (agence départementale d'information sur le logement de la Dordogne) propose, chaque mois, une revue INFO. Ces périodiques sont consultables à la Mairie.

Vous pouvez également obtenir des informations en les contactant :

- par téléphone au 05 53 09 89 89
- par mail : Adil.24@wanadoo.fr
- sur le site : www.adil24.org

Permanence du secrétariat de Mairie
le **mardi** de 9h à 12h et le **vendredi** de 15h à 18h
Tél/fax : 05 53 06 70 77
mairie.saintgeyrac@wanadoo.fr

Bibliothèque
mardi de 9h à 12h
vendredi de 15h à 18h
et le **2^{ème} samedi** du mois de 14h à 16h

Pour nous contacter et participer aux « échos de Saint-Geyrac »

Sylvie SOLANS : solans.sylvie@wanadoo.fr

Lise LAGORCE : lise.lagorce@orange.fr

David WALKER : akrinari@orange.fr